

Notre engagement

☸ SIMPLICITÉ

Une navigation simple et intuitive sur tous vos appareils.

☸ SÉCURITÉ

Une solution qui sécurise vos pratiques (en lien avec le registre phytosanitaire) et vos données (sauvegarde automatique).

☸ ACCOMPAGNEMENT

Une équipe de conseillers sur le terrain qui vous accompagne et vous suit au quotidien dans la gestion de votre exploitation.

☸ PERFORMANCE

Cartographie, interventions, OAD, liaison console-tracteur... Toutes vos données centralisées au même endroit et accessibles à tout moment pour vous faire gagner du temps au quotidien.



Et vous, pourquoi avoir choisi MesParcelles ?

«Avant, nous utilisions un logiciel compliqué, peu fonctionnel et sans assistance de proximité. On nous a conseillé MesParcelles et nous avons été convaincus. Le prix est intéressant et l'outil très facile à utiliser au quotidien. La plateforme est très complète et nous fait gagner du temps. Depuis que nous nous y sommes mis, la gestion de notre exploitation est plus simple et plus rapide. En plus, cela permet d'être en conformité avec la réglementation ! »

Pierre, agriculteur à Saint Cyprien (66)

PROaGRI
mes parcelles
l'accélérateur de performance



N°1
du marché



35 000
exploitations
utilisatrices



6 150
ingénieurs
et techniciens



11 500
plans de fumure



14 000
déclarations PAC
réalisées avec
MesParcelles

www.mesparcelles.fr

Cher : 02 48 23 04 73

Indre-et-Loire : 02 47 48 37 92

Eure-et-Loir : 02 37 24 46 00

Loir-et-Cher : 02 54 55 20 20

Indre : 02 54 61 61 45

Loiret : 02 38 71 90 61



Retrouvez les coordonnées de
votre Chambre d'agriculture sur
www.chambres-agriculture.fr




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

www.mesparcelles.fr


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

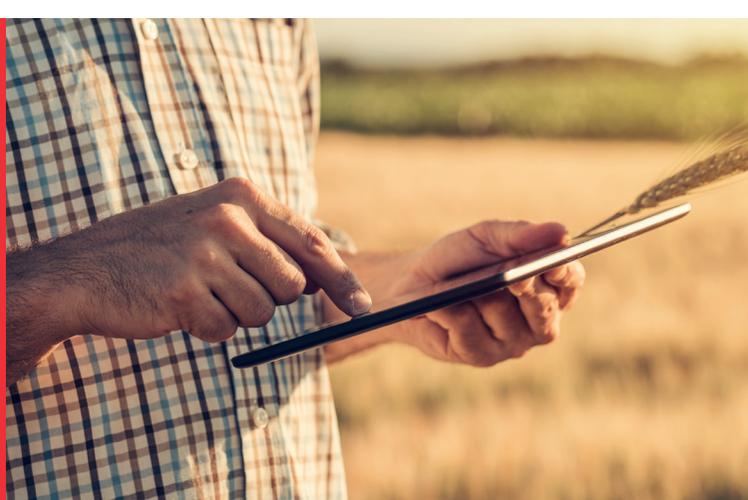
PROaGRI
mes parcelles
l'accélérateur de performance

SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Une plateforme de
services
tout en un
pensée avec vous
pour **votre**
exploitation



Confort, sécurité, simplicité...
gagnez du temps au quotidien



Gérez la traçabilité de vos productions

Gestion parcellaire cartographique

- Visualisation des parcelles et cultures enregistrées

Gestion de la fertilisation

- Agronomique (plan de fumure NPK)
- Réglementaire (conformité Directive Nitrates)

Gestion phytosanitaire

- Saisie et édition du registre phytosanitaire
- Tests et alertes sur les traitements phytosanitaires et mélanges
- Conseil annuel morte-saison* et validation des préconisations phytos*
- OAD Prévention des maladies (OPTIPROTECT)

Traçabilité automatique

- Identification des produits et suivi des interventions sur smartphone



Suivez vos indicateurs environnementaux

Suivi des mesures agro environnementales (MAEC)

Indicateurs environnementaux (IFT, vérification des 170 unités d'Azote organique directive nitrates)



Facilitez vos audits de certifications environnementales

Suivi des indicateurs et gestion de la certification (HVE, GlobalG.A.P., TerraVitis, Bio...)



Pilotez votre performance économique

Suivi des performances technico économiques (marge brute, gestion des stocks)

Suivi des cotations avec MesMarchés



Anticipez votre déclaration PAC

Aide à la déclaration PAC et export vers TéléPAC



Connectez toutes vos données d'exploitation

- Interconnexion console tracteur
- Dispositif de traçabilité automatique
- Imagerie satellite
- Outils d'Aide à la Décision (OAD)

Rejoignez la communauté



Un abonnement annuel adapté à vos besoins

- Un service qui s'adapte à tous les types d'exploitation (grandes cultures, élevage, viticulture, arboriculture...)
- Une utilisation en toute liberté, en autonomie ou accompagné par votre conseiller
- Des lettres d'information régulières pour vous accompagner et vous conseiller
- Des mises à jour automatiques

Toutes les données de votre exploitation à portée de main

- Vos données disponibles sur ordinateur, smartphone et tablette
- Une utilisation en toute mobilité avec une application téléchargeable sur Apple Store ou Google Play

Un accompagnement sur-mesure

- Des formations individuelles ou collectives pour une appropriation optimale de toutes les fonctionnalités
- Une assistance téléphonique départementale personnalisée
- Possibilité de prestations à la carte : saisie des enregistrements, réalisation du plan de fumure, mise à jour de l'assolement, déclaration PAC ...

* Les Chambres d'agriculture réalisant du conseil phytosanitaire sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant.